

A2C Conseil

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de dix (10) euros

siège social : 5 Avenue Victor Hugo 75016 Paris

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur arthur marie marc de cuniac, associé, demeurant 5 Avenue Victor Hugo 75016 Paris, a souscrit 100 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de dix (10€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de dix (10) euros.

Les cent (100) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de dix (10) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Paris, le

24/10/2025

arthur de cuniac

Monsieur arthur de cuniac
Associé et Président